



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 13 décembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Manuel Pottier (après 21h), Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly, Marc Duhamel.

Pouvoirs :

Pascale Douineau a donné pouvoir à Cécile Peltier
Eric Alagon a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Marie-Louise Cornou a donné pouvoir à Michaël Quernez
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michel Forget (jusqu'à 21h)
David Le Doussal a donné pouvoir à Christophe Couic
Stéphanie Mingant, a donné pouvoir à Géraldine Guet
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger (à partir de 20h40)
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

**11. FIXATION D'UN PRIX DE VENTE PUBLIC DU PORTFOLIO
ENIGMES NON ELUCIDEES DE QUIMPERLE » DE MILES HYMAN**

Exposé :

L'exposition « **Miles Hyman, l'Entre deux mondes** » a été présentée à la Chapelle des Ursulines et à la Maison des archers du **2 juin au 7 octobre 2018**.

A cette occasion, ont été exposées pour la première fois au public, les 12 tableaux (huile sur toile) de Quimperlé réalisées spécialement par l'artiste dans le cadre de cette exposition qu'il a intitulés les « douze énigmes non élucidées de Quimperlé ».

Suite au succès de l'exposition et l'accueil enthousiaste des publics, notamment quimperlois à l'intention de Miles Hyman, l'artiste a fait un don de 2 toiles et la Ville de Quimperlé a fait l'acquisition d'une 3eme. Les œuvres sont dès lors exposées dans la salle des mariages de la mairie.

Aussi, de manière à garder une trace des 12 toiles réunies, la Ville de Quimperlé souhaite éditer sous la forme d'un portfolio les 12 œuvres.

Les œuvres seront imprimées au format de 29,7 x 39,7 cm et seront présentées dans une pochette à 2 volets et 3 rabats au format fini de 30,5 cm x 55,50 pour un coût total de 4 240 € TTC incluant la conception.

Le portfolio serait tiré à 400 exemplaires et vendu par la Ville de Quimperlé, à la mairie et à la médiathèque au prix public comme suit :

- Portfolio Miles Hyman, « 12 énigmes non élucidées » : **25 € l'exemplaire**

Proposition :

- de fixer le tarif de vente du portfolio à 25 € l'exemplaire

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 12 décembre 2018

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ**

